

**Sortie familiale du samedi 15 juin 2019  
Au parc d'attraction BABYLAND AMILAND**

**Modalités d'inscription**

***Qui peut s'inscrire ?***

Cette sortie est réservée uniquement aux familles (enfant(s) + parent(s) accompagnateur(s)) résidant à Bussy Saint-Georges non imposables résidant depuis plus d'un an sur la commune.

***Quel est le coût ?***

Tarif incluant le transport et l'entrée au parc:

Tarif enfant (de 3 à 12 ans inclus) **4 euros**

Tarif adulte (à partir de 13 ans) **6 euros**

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans

***Comment se déroule l'inscription ?***

L'inscription se fait en deux temps, la préinscription puis l'inscription.

- **La préinscription a lieu du 20 mai au 29 mai 2019 aux heures d'ouverture du service**

Il faut remplir le bulletin d'inscription ci-joint et remplir les cases en fonction de votre situation.

Ce bulletin est à remettre au CCAS, accompagné **de la copie** de votre pièce d'identité, de votre livret de famille, de votre dernier avis de non-imposition, un justificatif de domicile de moins de 3 mois précisant la résidence principale et une attestation de responsabilité civile.

- **L'inscription**

Une fois la période de préinscription finie, le CCAS confirme l'inscription, dans la limite des places disponibles.

L'ordre d'inscription est défini en fonction d'une grille de points (disponible au CCAS). Seront prioritaires, les personnes obtenant le plus de points Cette grille définit les points attribués selon l'historique des départs en tenant compte des 2 dernières années.

Une liste d'attente sera constituée. Les personnes y figurant seront contactées en cas de désistements.

Le règlement de la sortie se fera les 3, 5, 6 et 7 juin 2019.

**N'hésitez pas à contacter le CCAS pour de plus amples informations.**